

2016_CT2_278

OBJET : Ressources - Finances - Ouvertures et affectations d'Autorisations de Programme - Budget Principal du Budget Annexe Métropolitain des Transports Publics Urbains - Territoire du Pays d'Aix

Le 8 décembre 2016, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Complexe Sportif et Culturel à Simiane-Collongue, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 2 décembre 2016, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ARDHUIN Philippe – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – DELAVET Christian – FABRE-AUBRESPY Hervé – FERAUD Jean-Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUeix Roger – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – PRIMO Yveline – PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROLANDO Christian – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – TALASSINOS Luc – TERME Françoise – YDE Marcel – ZERKANI-RAYNAL Karima

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMAROUCHE Annie donne pouvoir à PELLENC Roger – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à MERGER Reine – BENKACI Moussa donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à CIOT Jean-David – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle donne pouvoir à POLITANO Jean-Jacques – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – de SAINTDO Philippe donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc – DEVESA Brigitte donne pouvoir à SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – DI CARO Sylvaine donne pouvoir à BONTHOUX Odile – GALLESE Alexandre donne pouvoir à BOUDON Jacques – GROSSI Jean-Christophe donne pouvoir à TERME Françoise – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – MALAUZAT Irène donne pouvoir à ROLANDO Christian – MANCEL Joël donne pouvoir à FERAUD Jean-Claude – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à GACHON Loïc – MORBELLI Pascale donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – NERINI Nathalie donne pouvoir à PRIMO Yveline – PAOLI Stéphane donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – ROUVIER Catherine donne pouvoir à BOYER Raoul – SLISSA Monique donne pouvoir à LAFON Henri – SUSINI Jules donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – TRAINAR Nadia donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : ALBERT Guy – ALLIOTTE Sophie – AMEN Mireille – AUGEY Dominique – BOULAN Michel – BURLE Christian – CALAFAT Roxane – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – FILIPPI Claude – GARELLA Jean-Brice – JOUVE Mireille – LAGIER Robert – LEGIER Michel – MARTIN Régis – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – TAULAN Francis

Secrétaire de séance : Loïc GACHON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Ressources

Finances

■ Séance du 8 décembre 2016

02_1_10

■ **Ouvertures et affectations d'Autorisations de Programme – Budget Principal du Budget Annexe Métropolitain des Transports Publics Urbains - Territoire du Pays d'Aix**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Métropole d'Aix-Marseille-Provence

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Finances et Administration Générale

■ Séance du 15 décembre 2016



■ Ouvertures et affectations d'Autorisations de Programme – Budget Principal du Budget Annexe Métropolitain des Transports Publics Urbains - Territoire du Pays d'Aix

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Les autorisations de programme correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisation déterminées, acquises ou réalisées, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales précisent que la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme.

Celles-ci constituent la limite supérieure des engagements juridiques pluriannuels qui peuvent être pris. Elles demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation et peuvent être révisées.

Il convient aujourd'hui compte tenu de la création au 1^{er} janvier 2017 du Budget Annexe Métropolitain des Transports Publics Urbains de procéder à l'ouverture et à l'affectation des autorisations de programme se situant sur le Territoire du Pays d'Aix.

1 – OUVERTURE ET AFFECTATION DE NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Il convient de créer et d'affecter les autorisations de programmes suivantes :

⇒ Dans le cadre de la création et de l'aménagement des lignes A et B du BHNS d'Aix-en-Provence

Sous politique		Autorisation de programme		Montant HT
Code	Libellé	Code	Libellé	
C311	Grands travaux de voirie	A créer	BHNS du Pays d'Aix	88 M€

Il découlera de la création de cette autorisation de programme, la création de deux opérations budgétaires :

Code	Libellé
2017 2 665 00	BHNS Aix Ligne A
2017 2 663 00	BHNS Aix Ligne B

⇒ Dans le cadre de la création et de l'aménagement des Pôles d'échanges situés sur le territoire du Pays d'Aix

Sous politique		Autorisation de programme		Montant HT
Code	Libellé	Code	Libellé	
C240	Pôles d'échanges	A créer	Pôles d'échanges du Pays d'Aix	26 M€

Il découlera de la création de cette autorisation de programme, la création de neuf opérations budgétaires :

Code	Libellé
2017 2 630 00	Gare Routière d'Aix-en-Provence
2017 2 532 00	Pôle d'échanges de Simiane
2017 2 690 00	Pôle d'échanges de Meyrargues
2017 2 691 00	Pôle d'échanges de Gardanne
2017 2 530 00	Pôle d'échanges de Trets
2017 2 652 00	Pôle d'échanges de Plan d'Aillane
2017 2 657 00	Pôle d'échanges du Krypton
2017 2 664 00	Pôle d'échanges de Pertuis
2017 2 694 00	Aménagement divers sur les pôles d'échanges

⇒ Dans le cadre de la création et de l'aménagement des Parcs Relais situés sur le territoire du Pays d'Aix

Sous politique		Autorisation de programme		Montant HT
Code	Libellé	Code	Libellé	
C350	Parc de stationnement	A créer	Parc Relais du Pays d'Aix	27 M€

Il découlera de la création de cette autorisation de programme, la création de trois opérations budgétaires :

Code	Libellé
2017 2 692 00	Parc relais Barrida
2017 2 693 00	Parc relais Cap Horizon
2017 2 642 00	Parc relais Malacrida

2 – AFFECTATION D'OPERATIONS AU SEIN D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME EXISTANTES

Doivent être intégrées au sein de l'autorisation de programme de gestion métropolitaine identifiée « MTP07 – Transports Urbains » les opérations suivantes pour un montant total de 14 M€ :

Code	Libellé
2017 2 647 00	Système billettique
2017 2 670 00	Système information voyageurs
2017 2 643 00	Aménagement de couloirs de bus
2017 2 610 00	Aménagement Points d'arrêt et Atribus

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-3 et R.2311-9 ;
- La délibération du Conseil de la Métropole du 15 décembre 2016 approuvant le Budget primitif 2017 du Budget Annexe Métropolitain des Transports Publics Urbains.

Oui le rapport ci-dessus,

Délibère

Article unique :

Est approuvé l'ouverture et l'affectation des autorisations de programme tel qu'énoncé ci-dessus.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Budget

Jean MONTAGNAC

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20161208-2016_CT2_278- DE Date de télétransmission : 20/12/2016 Date de réception préfecture : 20/12/2016

OBJET : Ressources - Finances - Ouvertures et affectations d'Autorisations de Programme - Budget Principal du Budget Annexe Métropolitain des Transports Publics Urbains - Territoire du Pays d'Aix

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	73
Abstentions	4
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	69
Majorité absolue	35
Pour	69
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard - CASTRONOVO Lucien-Alexandre

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

de BUSSCHERE Charlotte - LENFANT Gaëlle

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **16 DEC. 2016**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161208-2016_CT2_278-
DE
Date de télétransmission : 20/12/2016
Date de réception préfecture : 20/12/2016